

La Carmagnole

Cette chanson est née le 10 août 1792, jour d'insurrection et de chute de la royauté. Elle a été composée à l'initiative des héros du jour. « La Carmagnole », demeurée anonyme en dépit d'un succès immédiat, proviendrait d'un air de danse ancien d'origine provençale.

Madame veto avait promis (bis)
De faire égorger tout Paris (bis)
Mais son coup a manqué,
Grâce à nos canonniers,
Elle a le nez cassé.
Dansons...

Les suisses avaient tous bien promis (bis)
Qu'il feraient feu sur nos amis (bis)
Mais comme ils ont sauté,
Comme ils ont bien dansé.
Dansons...

Quand Antoinette vit la tour (bis)
Elle voulut faire demi-tour (bis)
Elle avait mal au cœur,
Se voir sans son honneur.
Dansons...

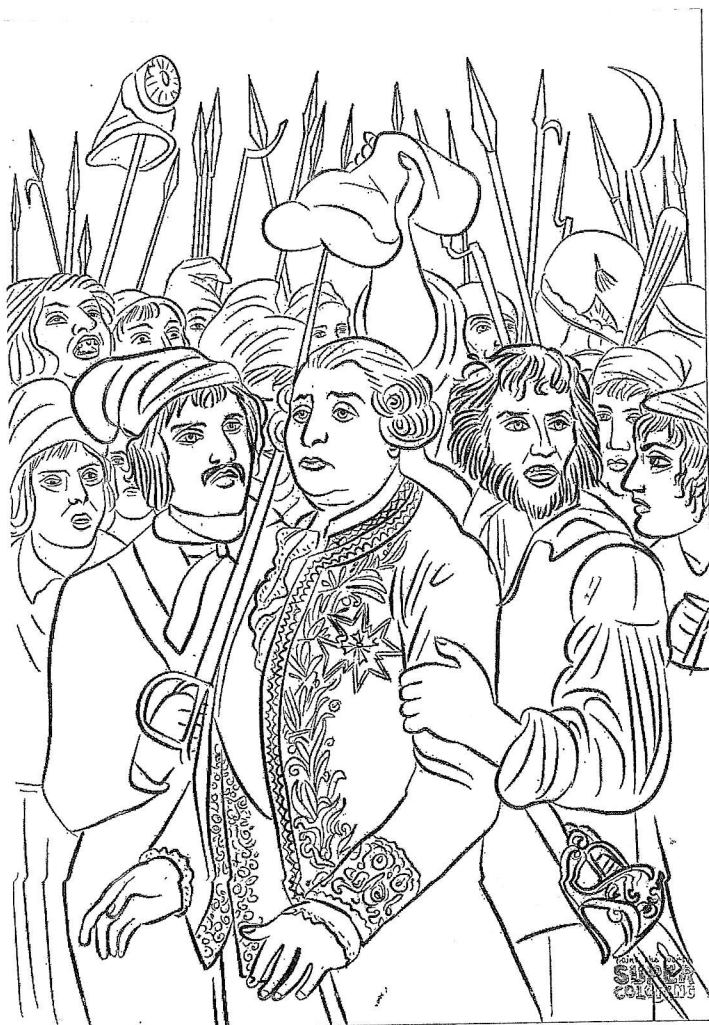
Lorsque Louis vit fossoyer (bis)
À ceux qu'il voyait travailler (bis)
Il disait que pour peu,
Il était dans ce lieu.
Dansons...

Le patriote a pour amis (bis)
Tous les bonnes gens du pays (bis)
Mais ils le soutiendront
Tous au son du canon.
Dansons...

L'aristocrate a pour amis (bis)
Les royalistes de Paris (bis)
Ils vous le soutiendront
Tout comm' de vrais poltrons.
Dansons...

Oui, je suis sans culotte, moi, (bis)
En dépit des amis du roi (bis)
Vivent les Marseillais,
Les Bretons et nos lois.
Dansons...

* **Madame Veto** désigne la reine Marie-Antoinette.
Monsieur Veto est le surnom du roi Louis XVI. Le roi fut appelé ainsi parce qu'il avait le droit de veto : le droit de refuser une loi.
* **Les fédérés** : nom donné aux soldats volontaires qui sont venus de toute la France pour sauver Paris.





I Allons enfants de la Patrie
Le jour de gloire est arrivé !
Contre nous de la tyrannie,
L'étendard sanglant est levé ! *(bis)*
Entendez-vous dans les campagnes
Mugir ces féroces soldats ?
Ils viennent jusque dans vos bras
Égorger vos fils, vos compagnes !

II Que veut cette horde d'esclaves,
De traîtres, de rois conjurés ?
Pour qui ces ignobles entraves,
Ces fers dès longtemps préparés ? *(bis)*
Français, pour nous, ah ! quel outrage,
Quels transports¹ il doit exciter !
C'est nous qu'on ose méditer
De rendre à l'antique esclavage² !

III Quoi ! Des cohortes étrangères
Feraient la loi dans nos foyers !
Quoi ! ces phalanges mercenaires
Terrasseraient nos fiers guerriers ! *(bis)*
Grand Dieu ! par des mains enchaînées
Nos fronts sous le joug se ploieraient !
De vils despotes deviendraient
Les maîtres de nos destinées !

IV Tremblez, tyrans et vous, perfides,
L'opprobre de tous les partis,
Tremblez ! Vos projets parricides
Vont enfin recevoir leur prix ! *(bis)*
Tout est soldat pour vous combattre,
S'ils tombent, nos jeunes héros,
La terre en produit de nouveaux,
Contre vous tout prêts à se battre !

V Français, en guerriers magnanimes
Portez ou retenez vos coups !
Épargnez ces tristes victimes,
À regret, s'armant contre nous³. *(bis)*
Mais ces despotes sanguinaires,
Mais ces complices de Bouillé⁴ !
Tous ces tigres qui, sans pitié,
Déchirent le sein de leur mère⁵ !

VI Amour sacré de la Patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs.
Liberté, Liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs ! *(bis)*
Sous nos drapeaux que la victoire
Accoure à tes mâles accents,
Que tes ennemis expirants
Voient ton triomphe et notre gloire !

Couplet des enfants⁶

Nous entrerons dans la carrière⁷
Quand nos aînés n'y seront plus,
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus, *(bis)*
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

Refrain

Aux armes, citoyens⁸ !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons !
Qu'un sang impur
Abreuve nos sillons !

¹ Mouvement violent de passion qui nous met hors de nous-mêmes (Littré).
² L'antique esclavage : celui d'avant 1789.
³ Sous-entendu : les autres peuples sont obligés par leur roi de combattre la France.
⁴ Général attaché à Louis XVI, Bouillé a organisé la fuite de la famille royale, rattrapée à Varennes le 20 juin 1791.

⁵ Le vers vise les aristocrates émigrés qui combattent avec les ennemis.
⁶ Ce couplet, rajouté dès 1792, n'est pas de Rouget de Lisle.
⁷ Ici la carrière des armes.
⁸ Pendant la révolution, on s'adresse indifféremment à tous sous les termes de citoyen et de citoyenne, pour bien marquer l'égalité et l'abolition des privilèges.